

Limogeage de Delphine Batho : les irrigants mettent le feu

24/01/2014 05:30

Eviction de la ministre " chantier de l'année " ? La formule employée par les irrigants vivement critiquée.

Dans une invitation à la presse, l'association Aquanide, association régionale des irrigants de Poitou-Charentes, fait savoir que son assemblée générale se déroulera le 27 janvier à La Crèche. Surtout, elle annonce dans ce même communiqué que, à cette occasion, son président Louis-Marie Grollier évoquera « *les multiples chantiers qui ont occupé le monde de l'irrigation* » au cours des derniers mois. Et le texte, évoqué par la NR hier, d'énumérer, entre autres « chantiers », « *le limogeage de Delphine Batho* » (*).

Réactions ulcérées et immédiates des défenseurs de l'environnement.

S. Dugleux : " choquant "

Dans un courrier à notre rédaction, Sébastien Dugleux, vice-président du conseil général des Deux-Sèvres en charge de l'eau, des milieux aquatiques, de l'environnement et de la biodiversité, « *condamne fermement* » ces propos qu'il juge « *particulièrement choquants* ». « *On ne peut que s'offusquer de la violence des attitudes et des propos tenus à l'encontre de Delphine Batho*, écrit-il. *Cela témoigne bien que l'intérêt immédiat et personnel de quelques-uns n'a que faire de l'intérêt général, en tentant de s'accaparer ce bien public qu'est l'eau.* » Et le conseiller général de rappeler que, « *dans les Deux-Sèvres, 80 % de nos ressources en eau sont dégradées en qualité comme en quantité* », de souligner que Delphine Batho avait pris un moratoire pour « *mesurer l'ensemble des impacts* » de l'irrigation, de regretter « *que ce moratoire ait été levé aussitôt son remplaçant installé* ».

" Déclaration provocatrice "

Dans le même registre, le président de l'Association pour la protection, d'information et d'étude de l'eau et de son environnement, l'Apieee, Daniel Barré, rappelle que « *le moratoire décidé par Delphine Batho sur les bassines d'irrigation permettait d'organiser, enfin, un temps de réflexion propice à l'exercice démocratique (qui fit défaut au moment du développement anarchique de l'irrigation dans les années 1980). La mise en œuvre de programmes de construction de bassines utilisant majoritairement l'argent public au bénéfice d'une fraction de la profession impose un minimum de recul dont sont dépourvus les bénéficiaires directs, empressés de recevoir cette manne publique. La déclaration provocatrice au sujet du limogeage de Delphine Batho indique vers quelles méthodes de travail penche Aquanide.* »

(* Le communiqué annonce aussi que Louis-Marie Grollier évoquera également « *la levée du moratoire sur les réserves d'eau, le recours à un cabinet d'avocats spécialisé pour aider les agriculteurs de la région dans le montage administratif des dossiers d'autorisation de réserves...* »